

# Pain Bio au levain

PANIERS PAYSANS DU GIENNOIS

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.  
 Comment ? Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aleas auxquels celles-ci sont soumises. (et donc, l'éventuel report de certaines distributions.)

CONTRACTANTS

**PRODUCTEURS :**  
**Marylène Tardif-Bonneau** Fabrication de pain  
**Loulou Bonneau** Céréalière / Farine

126, rue de la Grefferie - 45200 AMILLY  
 Tél/Fax : 02.38.93.84.74 - Port.:06.81.91.05.16  
 Mail : mary.loulou2@wanadoo.fr

**CONSOM'ACTEUR / N° D'ADHERENT**

Nom :  
 Prénom :  
 Adresse :  
 Téléphone :  
 Portable :

Coordinateur : RAIMBAULT Philippe 06-33-80-06-83 map.raimbault@orange.fr

			JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE			
					VACANCES SCOLAIRES	VACANCES SCOLAIRES	FÊTE DE L'AUTOMNE		
Ne rien mettre dans les cases grises			6	20	4	18	1	5	19
PRODUITS		Prix au kg	Prix						
Baguette 320g		6,25 €	2,00 €						
Boule 800g		4,63 €	3,70 €						
Campagne 800g		4,63 €	3,70 €						
Graines 800g		6,12 €	4,90 €						
Epeautre 800g		6,25 €	5,00 €						
Engrain 600g		8,67 €	5,20 €						
Intégral (T150) 800g		5,00 €	4,00 €						
Ecorce d'O et RS 600g		7,00 €	4,20 €						
Brioche 400g		12,75 €	5,10 €						
Pain de Mie 500g		10,00 €	5,00 €						
FARINES			Prix						
FOURNIL	5 kgs	Blé bise	8,70 €						
		Complète	8,40 €						
		Blé intégral	8,10 €						
		Epeautre	16,70 €						
	2 kgs	Blé bise	4,30 €						
		Complète	3,90 €						
		Blé intégral	3,70 €						
		Epeautre	7,10 €						
BIOCER	5 kgs	Blé T55	9,10 €						
		Blé T65	9,00 €						
		Seigle T130	9,00 €						
		Sarrasin	17,00 €						
		Engrain	19,00 €						
	2 kgs	Blé T55	4,70 €						
		Blé T65	4,60 €						
		Seigle T130	4,50 €						
		Sarrasin	7,00 €						
		Engrain	8,00 €						

Total par mois :

Total du contrat :

Paiement en 4 fois :  ...€  ...€  ...€  ...€

**Paiement directement au producteur à l'ordre de BONNEAU Louis-Marie.**

Lieu de Distribution : MAISON FAMILIALE RURALE  
 Ce document peut m'être retourné par courrier ou à la distribution pain accompagné du ou des règlements correspondants au total de l'engagement.  
**(Le contrat ne sera pas accepté sans le prépaiement.)**

Produits issus de l'agriculture biologique.

Résiliation : la résiliation est possible mais sans garantir le remboursement des mensualités restantes.

Engagements : le producteur déclare avoir reçu le paiement de présent contrat. Le producteur et le consommateur déclarent être à jour de leur

SIGNATURES	
Producteur	Consom'acteur